

Rédacteur :
Sylvain PIERRE

PLAN LOCAL D'URBANISME SAVIGNY

COMPTE-RENDU	Réunion de concertation
DATE	08/03/2016 - 20h00
LIEU	Salle communale

OBJET	Atelier participatif – élaboration du PADD
--------------	--

34 personnes sont présentes.

ORDRE DU JOUR

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Concertation avec les habitants visant à définir les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables |
|--|

PIECES JOINTES au COMPTE-RENDU

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• PJ1 : Diaporama présenté• PJ2 : les cartes réalisées par les groupes d'atelier. |
|--|

Nota Bene : 3 groupes sur 4 ont remis une proposition de carte

- **Introduction**

En liminaire, Mme FOL, Maire de Savigny indique que la commune a souhaité organisé un atelier participatif avec les habitants dans le but de faire remonter la parole des savignerands dans la définition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce qui sera proposé par les habitants sera intégré dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme. Les bulletins-réponses diffusés dans le cadre des lettres d'information PLU précédents n'ont donné lieu qu'à un retour limité (seulement 3 retours d'habitants).

- **Modalités d'organisation de l'atelier**

M. PIERRE de l'agence d'urbanisme URBEO rappelle ensuite les enjeux et le positionnement de cet atelier participatif dans le processus d'élaboration du PLU et plus particulièrement dans la définition du PADD (Cf. diaporama joint). Il expose par la suite les modalités d'organisation de l'atelier alternant des phases collectives et des phases d'expression individuelle. Pour conserver la spontanéité des réponses et suggestions, M. PIERRE va dérouler au fur et à mesure de la présentation les grandes questions sur lesquelles les groupes d'habitants vont se

pencher. Il est rappelé qu'il est attendu des propositions pour l'avenir de Savigny. Quatre groupes d'habitants s'organisent comprenant entre 3 et 8 personnes par table. Deux personnes à l'une des tables indiquent qu'elles auraient souhaité connaître à l'avance les modalités d'organisation des ateliers.

Plusieurs questions successives sont posées aux groupes d'ateliers. Ces derniers ont 15mn environ pour échanger sur chaque sujet donné en utilisant différents supports d'expression (propositions écrites, reports de suggestions sur plan...).

Les habitants sont amenés à s'interroger sur les sujets suivants :

1/ Qui sommes-nous ?

- Où étiez-vous, que faisiez-vous il y a 15 ans ?

- Où en êtes-vous, que faites-vous aujourd'hui ?

- A votre avis, où serez-vous, que ferez-vous dans 15 ans (en 2030) ? Pourquoi resterez-vous ou quitterez-vous le territoire ?

2/ Que voulons-nous ?

- Quelles sont les deux valeurs fondamentales que devrait développer Savigny ?

3/ Que ferons-nous ?

- Que faut-il protéger ou valoriser en matière d'environnement, de paysage ou de patrimoine à Savigny ?

- Comment mieux se déplacer à Savigny (piétons, vélos, voitures...) ?

- Quels services faut-il développer à Savigny (services à la population, services publics...) ?

- **Restitution et synthèse des ateliers**

Au terme des échanges, les travaux collectifs des quatre groupes d'habitants sont exposés et présentés à l'ensemble de l'assistance par les rapporteurs désignés au sein de chaque groupe.

Le compte-rendu synthétise les conclusions des 4 groupes de travail.

Propositions du groupe n°1

Le groupe n°1 a défini trois orientations prioritaires pour l'aménagement et le développement de la commune :

1/ Favoriser et préserver le patrimoine environnemental de qualité (agriculture, écologie, développement durable)

2/ Promouvoir la sécurité routière dans toute la commune et développer une politique innovante en matière de déplacements et de transports. Cela ne doit pas uniquement se focaliser sur les déplacements de véhicules individuels mais doit prendre en compte le multimodal (mise en place de navettes avec Valleiry, remettre en fonctionnement la gare de Valleiry, créer des coopérations intercommunales en matière de déplacements)

3/ Promouvoir une politique qui relie les hommes et les projets (dialogue, démocratie participative, se retrouver autour de projets rassembleurs)

En matière de propositions concrètes, le groupe a proposé plusieurs solutions :

- pour les déplacements et la sécurité :
 - des actions de ralentissement sur les secteurs accidentogènes,
 - des sécurisations au cœur des traversées de hameaux (Nyoux, l'embranchement de la route de Chez Borgeat, la traversée du Chef-Lieu, Murcier, Cortagy compte-tenu de la largeur de la traversée,)
- la préservation de zones humides allant du fond des grands prés jusqu'à Nyoux en intégrant les tènements boisés,
- la valorisation des hameaux d'Olliet et Cessens car ils présentent des points de vue remarquables,
- le développement de parcours de mobilités douces,
- le développement d'une navette vers Valleiry à la demande (notamment les jours de marché ou pour la fréquentation par les scolaires),
- la création d'un parking au chemin du bout de la Vy car beaucoup de personnes se stationnent et gênent le fonctionnement des exploitations agricoles,
- la limite à la préservation des haies, surtout autour du Chef-Lieu,
- l'aménagement du Grand Pré doit pouvoir être structurant pour l'entrée du hameau si cette urbanisation se fait,
- la création d'un multiservice et d'une maison intergénérationnelle
- la volonté d'avoir un collège dans le Vuache (à Valleiry ou Viry) pour diminuer les temps de déplacements pour les scolaires,
- le développement de sports nature (randonnées, VTT, parcours de santé, circuit découverte, mise en valeur des grottes et du château...)

Propositions du groupe n°2

Le groupe n°2 souhaite que soit :

- 1/ Conserver les valeurs rurales de Savigny, sachant que la commune devient de plus en plus dortoir et que le maintien de l'activité agricole se pose,
- 2/ Développer les services publics de proximité (intégrer d'autres services à la mairie tels que les impôts, intégrer des bornes interactives pour les démarches administratives...),
- 3/ Améliorer les infrastructures (développer du covoiturage, adapter le gabarit des routes...)

Ce groupe se pose également la question du devenir de la commune en tant qu'entité administrative. De même, pour le PLU, celui-ci sera-t-il toujours communal ?

Ce groupe propose plusieurs mesures concrètes pour le PLU :

- la préservation du château et de son environnement, de l'église et du chalet des chasseurs,
- la préservation des grottes et des pierres à cupules,
- la réhabilitation de l'ancienne route de Valleiry allant vers Chaumont, donc

il ne faudrait pas que le paysage soit dégradé notamment par l'apport d'agréats et la modification du relief naturel,

- la création de parcours piétons avec l'aménagement de trottoirs,
- la création de maisons à taille humaine.

Propositions du groupe n°3

Pour le groupe n°3, plusieurs actions devraient être menées, pêle-mêle:

- la protection du paysage général du Vuache
- l'obtention d'une harmonie entre les fermes existantes et les nouvelles constructions
- le maintien de l'oratoire à Cortagy,
- l'entretien des routes et des chemins
- la réalisation de places de parking plus importante y compris pour les logements sociaux
- le ralentissement des flux routiers sur la départementale
- le désengorgement du hameau de Murcier
- la réalisation « d'axes de mobilité » (trottoirs) entre les différents secteurs de projet et le Chef-Lieu
- l'obtention d'un bon niveau de débit internet (idem pour les gsm) car la commune est très en retard,
- la proposition de services complémentaires à Savigny comme pour les autres communes (boulangerie ou dépôt de pain, dépôt de colis, services aux personnes âgées...)

Propositions du groupe n°4

Trois valeurs ont émergé au sein du groupe de travail :

- 1/ Créer plus de solidarité entre les générations, les professions, les nouveaux et les anciens habitants, les villages... afin d'éviter la « rurbanisation » générant un village dortoir et le repli individualiste,
- 2/ Préserver « les » patrimoines de Savigny (paysage, architecture, Vuache). Une interrogation au sein du groupe reste en suspens : faut-il sanctuariser ou valoriser le patrimoine (Vuache, grottes) au risque que celui-ci soit plus fréquenté.
- 3/ Maintenir et valoriser les services existants (école, mairie) mais aussi créer de nouveaux services communs pour faire plus de lien entre les habitants.

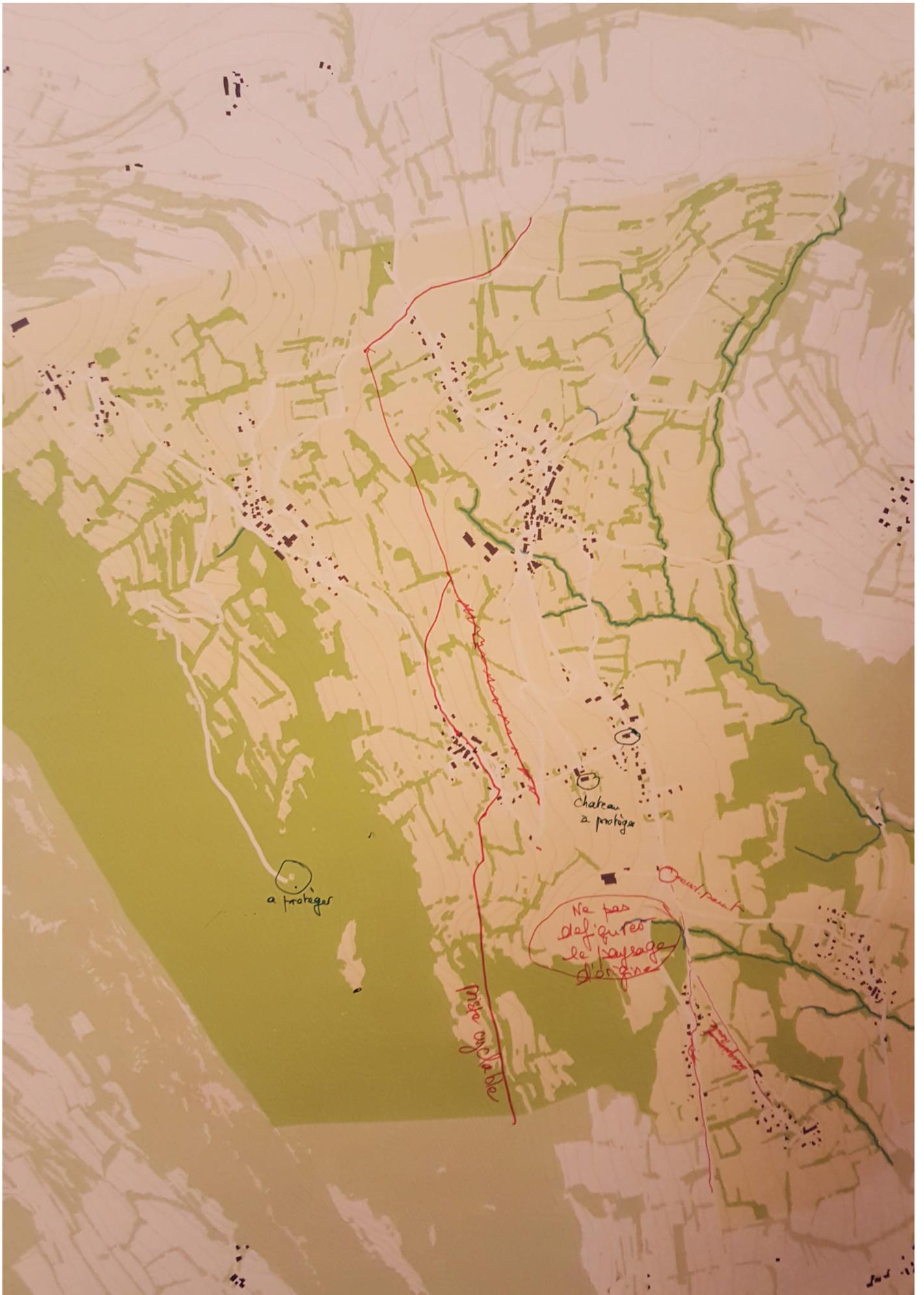
Plusieurs propositions concrètes sont venues étayer ces orientations :

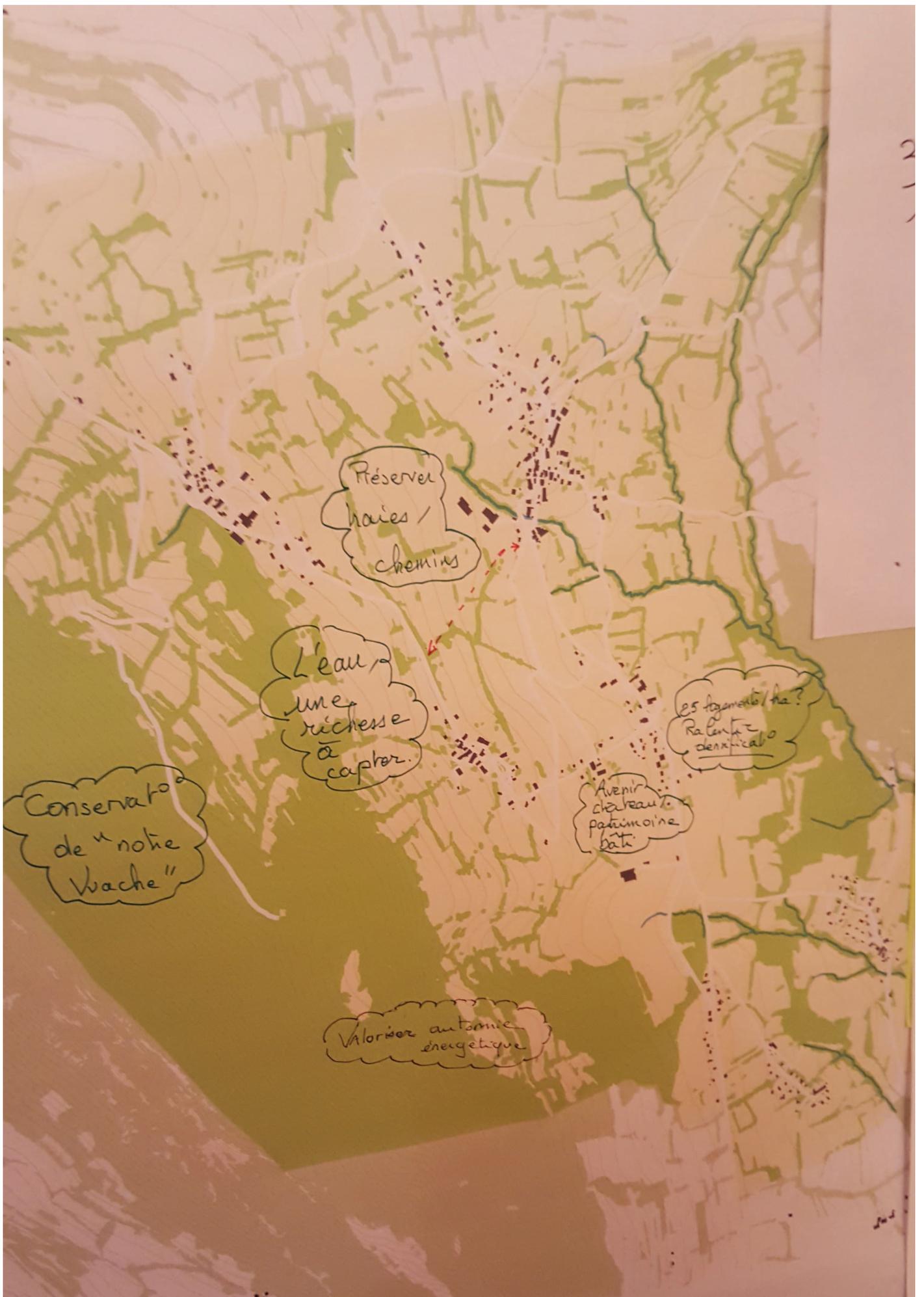
- la préservation des paysages boisés et semi-bocagers du piémont ainsi que la partie basse de la commune,
- l'arrêt de l'arrachage des haies,
- la régénération des vergers qui sont en train de mourir (Olliet, Cessens, Cortagy) comme identité du village. Il s'agirait aussi de replanter et de créer des vergers communs de haute tige (poiriers...)

- la préservation de l'« environnement rural » de Savigny ce qui passe par le maintien de l'agriculture, la préservation du patrimoine hydraulique (lavoirs, anciens puits, réservoirs...), la préservation du château et d'anciennes fermes (portes granges voutées...), autant d'éléments marqueurs du patrimoine,
- la limitation de la croissance urbaine (lotissements...) et le souhait de conserver des espaces bâtis « larges » pour éviter la promiscuité entre les personnes même si cela pourrait paraître contraire aux orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale),
- la valorisation et la réutilisation des vieilles fermes à l'abandon
- l'entretien et la réouverture des chemins envahis par la végétation, chemins qui voient traverser de plus en plus de promeneurs.

A la fin des présentations, Mme le Maire indique que ces propositions seront intégrés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU de la commune. M. PIERRE rappelle que les habitants peuvent toujours envoyer des suggestions à la mairie. Par ailleurs, une réunion publique présentera à la fin du mois de mars les orientations retenues.

Après cet exercice, un habitant demande à connaître les orientations choisies par les élus pour la commune et s'étonne de ne pas les avoir entendu les élus durant l'atelier ? M. PIERRE de l'agence URBEO indique que pour ne pas influencer les échanges entre habitants, il a été demandé aux élus d'être présents en tant qu'auditeurs et non comme force de propositions. Mme le Maire indique que le travail en commission PLU converge avec les propositions des habitants.





Préserver haies / chemins

L'eau, une richesse à capter.

Conservatoire de "notre Vache"

Valoriser autonomie énergétique

Avenir du village patrimoine bâti

25 logements / ha?
Ralentir densification

PLAN LOCAL D'URBANISME

SAVIGNY



ATELIER PARTICIPATIF

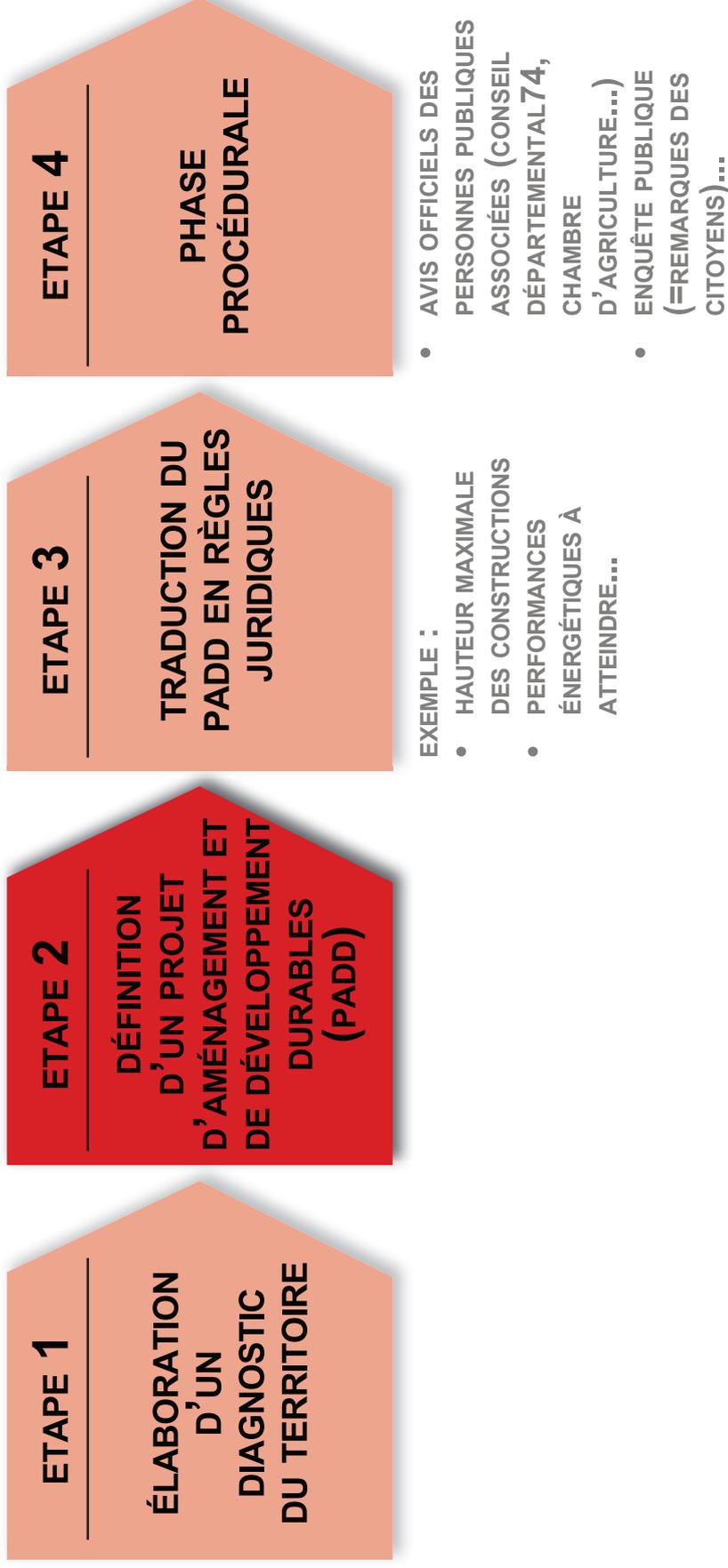
VERS L'ÉLABORATION DU PADD

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

08 MARS 2016

URBEO | BIOTOPE | DELSOL
MEDIACITE | TECTA | ARTELIA

RAPPEL DU PROCESSUS DE RÉVISION DU PLU



OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

**AVOIR L'EXPRESSION DES HABITANTS
SUR LE DEVENIR SOUHAITÉ DE LA COMMUNE
EN MATIÈRE DE CADRE DE VIE**

**ALIMENTER L'ÉLABORATION DU
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
(DOCUMENT FONDAMENTAL DU PLU POUR LES 10-15 ANS À VENIR)**

LE PADD FIXE LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT.

ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF

PHASES INDIVIDUELLES / PHASES COLLECTIVES

ORGANISATION EN 3 TEMPS

1/ QUI SOMMES-NOUS ?

2/ QUE VOULONS-NOUS ?

3/ QUE FERONS-NOUS ?

**ÉNONCÉ DES
QUESTIONS AU FUR ET À
MESURE DE L'ATELIER**

**DÉSIGNATION D'UN
«RAPPORTEUR» EN DÉBUT DE
SÉANCE PAR GROUPE**

OU' ETIEZ-VOUS, QUE FAISIEZ-VOUS IL Y A 15 ANS ? (EN 2000)

**EXEMPLE : IL Y A 15 ANS, J'HABITAIS SAINT-JULIEN. J'ETAIS ETUDIANT. JE
VIVAIS SEUL DANS UN STUDIO...**

**EXEMPLE : IL Y A 15 ANS, J'HABITAIS SAVIGNY. J'AVAIS 40 ANS, MARIÉ,
2 ENFANTS. J'HABITAIS UNE GRANDE MAISON AVEC JARDIN A CESSENS...**

OÙ EN ÊTES-VOUS, QUE FAITES-VOUS AUJOURD'HUI ?

(EN 2016)

EXEMPLE : AUJOURD'HUI, J'HABITE À MURCIER. JE SUIS EN COUPLE. NOUS VIVONS DANS UN PETIT APPARTEMENT...

EXEMPLE : AUJOURD'HUI, JE SUIS À LA RETRAITE. JE VIS DANS LE LOTISSEMENT...

A VOTRE AVIS, OÙ SEREZ-VOUS, QUE FEREZ-VOUS ? (EN 2030)

... ET POURQUOI ?

EXEMPLE : EN 2030, J'ESPÈRE QUE JE VIVRAI DANS UN GRAND APPARTEMENT. JE PENSE QUE JE TRAVAILLERAI À SAVIGNY... PARCE QUE...

EXEMPLE : EN 2030, JE NE VIVRAI PLUS À SAVIGNY... PARCE QUE...

=> «RAPPORTEUR» / SYNTHÈSE SUR FEUILLE BLANCHE

**QUELLES SONT LES DEUX VALEURS FONDAMENTALES
QUE DEVRAIT DÉVELOPPER SAVIGNY ?**

2 PROPOSITIONS PAR PERSONNE

**QUELLES SONT LES 3 VALEURS LES PLUS IMPORTANTES (À
HIÉRARCHISER) POUR LE GROUPE ?**

⇒ POST IT / AFFICHE A3

QUE FAUT-IL PROTÉGER OU VALORISER EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE PAYSAGE OU DE PATRIMOINE À SAVIGNY ?

=> FEUILLES VERTES / STYLO VERT SUR PLAN

COMMENT MIEUX SE DÉPLACER À SAVIGNY ? (PIÉTONS, VÉLOS, VOITURE...)

=> FEUILLES ROSES / STYLO ROUGE SUR PLAN

QUELS SERVICES FAUT-IL DÉVELOPPER À SAVIGNY ?

(SERVICES À LA POPULATION, SERVICES PUBLICS...)

⇒ FEUILLES JAUNE / STYLO JAUNE-NOIR SUR PLAN

CROISONS NOS PROPOSITIONS

AFFICHAGE DES PLANS

**SYNTHÈSE ET PRÉSENTATION DE CHAQUE GROUPE
PAR LES RAPPORTEURS**

PLAN LOCAL D'URBANISME

SAVIGNY



MERCI DE VOTRE ATTENTION

URBEO | BIOTOPE | DELSOL
MEDIACITE | TECTA | ARTELIA